

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie
et des Finances

BUDGET

Fermeture de la brigade de surveillance des douanes d'Annemasse.

NOR : ECFD1703136S

La directrice générale des douanes et droits indirects,

Vu l'article 50 du code des douanes,

Vu l'avis du comité technique de la direction interrégionale des douanes et droits indirects de Lyon du 14 octobre 2016,

Arrête :

Article unique. – La brigade de surveillance intérieure d'Annemasse (direction régionale d'Annecy) est fermée. La mesure prend effet au plus tard le 1^{er} juillet 2018.

Fait le **02 FEV. 2017**

La directrice générale,



Hélène CROCQUEVIEILLE